

HALL A
APPARTEMENT DE 4 PIECES
N°A52. AU 5EME ETAGE

ENTREE	3.61 m ²
SEJOUR	23.10 m ²
CUISINE	6.37 m ²
DEGAGEMENT	7.18 m ²
CHAMBRE 1	12.71 m ²
CHAMBRE 2	10.60 m ²
CHAMBRE 3	10.00 m ²
SDB	5.45 m ²
SDE	2.38 m ²
WC	1.58 m ²

SURFACE HABITABLE 82.98 m²

TERRASSE/JARDINIÈRE 1	39.43 m ²
TERRASSE/JARDINIÈRE 2	6.54 m ²

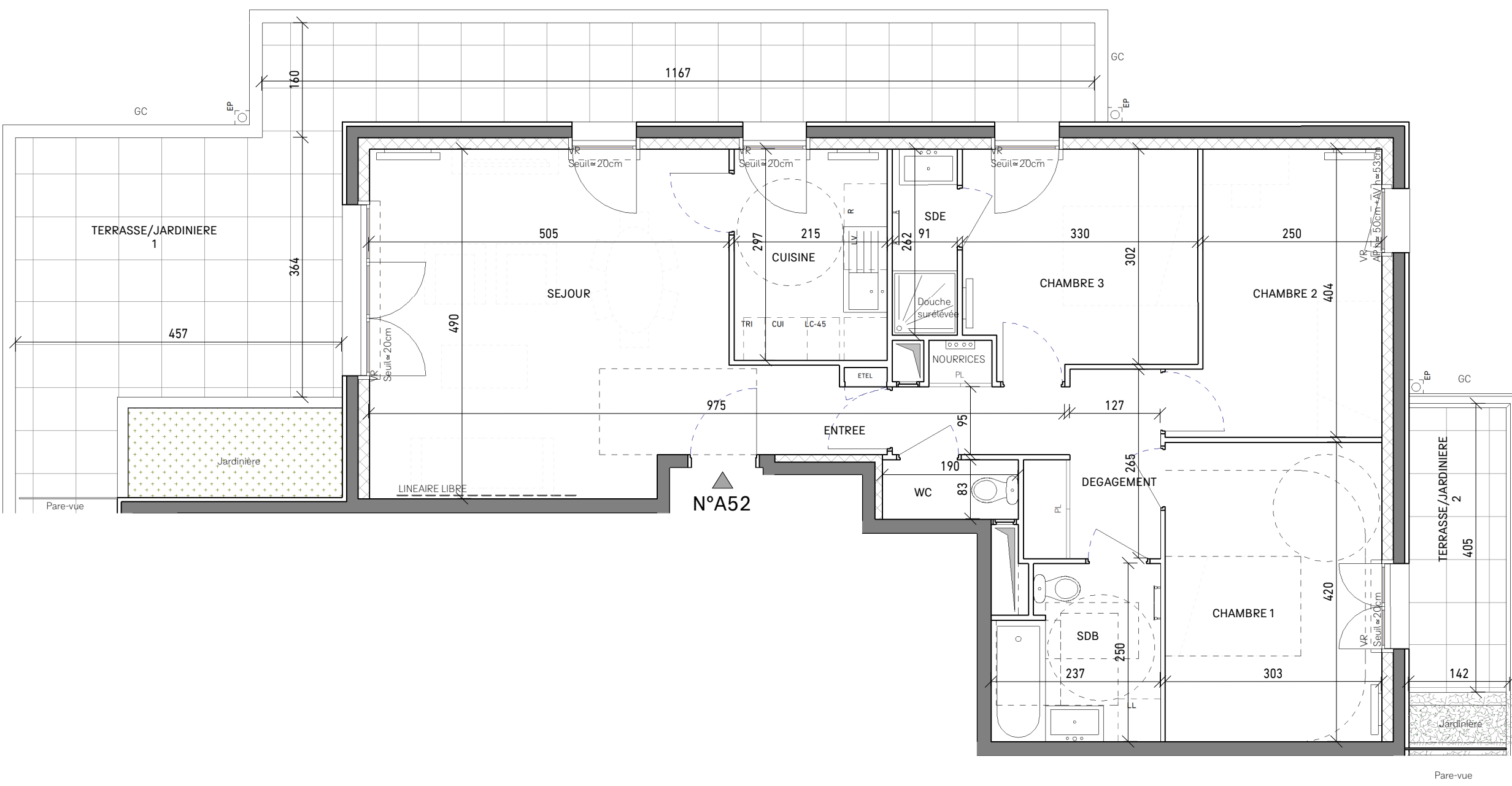
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 128.95 m²

LEGENDE 1/2

AP	Allège pleine		Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
VR	Volet Roulant		R Réfrigérateur
GC	Garde-corps		LL Lave-linge
	Soffite / faux-plafonds		LV Lave-vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt		CUI Cuisson
PL	Placard		TRI Tri sélectif
			Retombée de poutre

INDICE 0 SEPT. 2024

Echelle :



Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	EVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

